



Commission
européenne

Pratiques efficaces pour l'enseignement de la lecture et de l'écriture

Résumé analytique

EEEN European
Expert Network
on Economics of Education



Education et
formation

Merci de citer cette publication comme suit :

Harrison, C., Brooks, G., Pearson, P.D., Sulkunen, S., Valtin, R. (2025). 'Pratiques efficaces pour l'enseignement de la lecture et de l'écriture', *Résumé analytique EENEE-NESET*, Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne. doi: 10.2766/01003.

À PROPOS D'EENEE

EENEE est un réseau consultatif d'experts travaillant sur l'économie de l'éducation et de la formation. La création du réseau a été initiée par la Direction générale de l'éducation et de la culture de la Commission européenne et est financée par le programme Erasmus+. Le PPMI est responsable de la coordination du réseau EENEE. De plus amples informations sur l'EENEE et ses résultats sont disponibles sur le site web du réseau www.eenee.eu. Pour toute question, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : eenee@ppmi.lt.

AUTEURS :

- **Colin Harrison**, Université de Nottingham
- **Greg Brooks**, Université de Sheffield
- **P. David Pearson**, Université de Californie, Berkeley
- **Sari Sulkunen**, Université de Jyväskylä
- **Renata Valtin**, Université Humboldt de Berlin

PAIRS RÉVISEURS :

- **Dragana Avramov**, coordinatrice scientifique NESET
- **Eufimia Tafa**, Université de Crète

COORDINATRICE DU RAPPORT :

- **Brenda Frydman**, PPMI

ÉDITEUR LINGUISTIQUE :

- **James Nixon**, Freelance Editor

À PROPOS DE NESET

NESET est un réseau consultatif d'experts travaillant sur la dimension sociale de l'éducation et de la formation. La Direction générale pour l'éducation et la culture de la Commission européenne est à l'initiative de la création de ce réseau, qui a succédé à NESET II (2015-2018), NESSE (2007-2010) et NESET (2011-2014). Le Public Policy and Management Institute (Institut de gestion et de politique publique ou PPMI) est responsable de l'administration du réseau NESET. Pour toute demande de renseignements veuillez nous contacter à l'adresse : info.neset@ppmi.lt.

Donneur d'ordres

PPMI

Part of the
Verian Group

PPMI, membre du groupe Verian
Gedimino ave. 50, LT - 01110 Vilnius,
Lituanie

Téléphone : +370 5 2620338

Fax : +370 5 2625410

www.ppmi.lt

Directeur : Haroldas Brožaitis

Remerciements

Ce rapport n'aurait pas été possible sans le soutien des réseaux NESET et EENEE. Nous sommes particulièrement reconnaissants aux collègues de PPMI et aux pairs évaluateurs pour leur aide inestimable au cours du processus de rédaction et de publication de ce volume.

COMMISSION EUROPÉENNE

Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture
Direction A — Stratégie politique et évaluation
Unité A.4 — Politique et évaluation fondées sur des données probantes

E-mail : eac-unite-a4@ec.europa.eu

Commission européenne
B-1049 Bruxelles

Pratiques efficaces pour l'enseignement de la lecture et de l'écriture

Colin Harrison, Greg Brooks, P. David Pearson,
Sari Sulkunen et Renata Valtin

MENTION LÉGALE

Ce document a été préparé pour la Commission européenne. Toutefois, il ne reflète que les opinions de ses auteurs et la Commission européenne ne peut être tenue responsable des conséquences de la réutilisation de cette publication. De plus amples informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet (<http://www.europa.eu>).

PDF	ISBN 978-92-68-19555-0	DOI: 10.2766/01003	NC-02-24-812-FR-N
Print	ISBN 978-92-68-19557-4	DOI: 10.2766/073678	NC-02-24-812-FR-C

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2025

© Union européenne, 2025



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39). Sauf indication contraire, la réutilisation de ce document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC-BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée sous réserve de fourniture du crédit approprié et de mention de toute modification.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement aux détenteurs des droits respectifs. L'Union européenne ne détient pas les droits d'auteur relatifs aux éléments suivants: [Image(s) de couverture © [carloscastilla + 11900361], 2012. Source : [depositphotos.com]

Résumé analytique

Contexte

Ce rapport analytique conjoint NESET-EENEE repose sur une revue détaillée de la littérature la plus récente, tant européenne qu'internationale, portant sur les stratégies optimales d'enseignement de la lecture et de l'écriture. Il met en évidence diverses pratiques qui ont été évaluées de manière rigoureuse et dont l'impact est étayé par des preuves d'impact. L'intérêt pour ce sujet s'est accru à la lumière des résultats PISA 2022, qui ont montré une baisse des compétences de base en lecture dans toute l'Europe. Les auteurs du rapport se sont appuyés sur plus de 600 études portant sur des pratiques d'enseignement efficaces (à la fois pédagogiques et spécifiques à certains contenus), ainsi que sur des programmes et des politiques de soutien qui favorisent la maîtrise de la lecture chez tous les enfants dans l'UE. Le rapport couvre différents niveaux d'enseignement et prend en compte la dimension de genre, ainsi que les besoins des groupes vulnérables et des élèves à besoins spécifiques. Enfin, les auteurs identifient les principaux défis qui doivent être relevés pour assurer la mise en œuvre réussie de ces pratiques et politiques.

Public cible de ce rapport

Le public prioritaire de ce rapport est constitué des décideurs politiques, par cela nous entendons ceux qui déterminent les priorités d'un pays en matière d'objectifs, de ressources humaines et de financement. Toutefois, les auteurs ont également veillé à rédiger un document rigoureux du point de vue scientifique, qui puisse être utilisé directement par les enseignants, les parents et tous ceux qui contribuent au développement de la maîtrise de la lecture chez les enfants – ainsi que par l'ensemble des personnes œuvrant à soutenir l'alphabétisation, de la naissance à l'enseignement supérieur et jusqu'au monde du travail. Les auteurs partagent l'avis de nombreux économistes selon lequel l'amélioration du niveau de lecture peut directement favoriser la croissance économique d'un pays. Ils estiment aussi que la maîtrise de la lecture peut ouvrir bien d'autres portes : elle offre la perspective d'une vie plus riche, plus saine et plus épanouie, où l'imagination, l'empathie et la créativité contribuent aussi au bien-être national.

Domaines d'intérêt et principales conclusions du rapport

Lorsque les gouvernements s'inquiètent des faibles niveaux de maîtrise de la lecture à la lumière des résultats PISA, ils font généralement référence au nombre d'élèves de leur pays qui n'atteignent pas le niveau 2 en lecture. Le niveau 2 est défini par PISA comme « compétence de base » ou « seuil minimal de compétence ». Toutefois, comme le précisent les lignes directrices de l'évaluation PISA, ce que les auteurs du présent rapport appellent « compétence de base » en lecture recouvre en réalité bien plus de notions que ne l'imaginent les non-spécialistes. Autrefois, on considérait que les « fondamentaux » de la lecture se limitaient à la reconnaissance des lettres, à la lecture de mots et à la compréhension au niveau de la phrase. En réalité, pour lire efficacement au niveau 2, il faut maîtriser plusieurs compétences : identifier les idées principales, établir des inférences, regrouper des informations issues de différentes sources, réfléchir à l'intention de l'auteur et évaluer des éléments de preuve.

C'est pourquoi ce rapport traite de l'enseignement de la compréhension au-delà des lettres et des mots, y compris l'élaboration d'inférences et le jugement de la pertinence et de la fiabilité des informations. Il prend aussi en compte des caractéristiques dispositionnelles telles que la motivation, la métacognition et la connaissance du monde, car elles influencent significativement la compétence en lecture. Le rapport se penche en outre sur l'enseignement des compétences de lecture numérique et sur l'importance de la capacité à évaluer de façon critique les informations en ligne.

Dans tous les systèmes éducatifs européens, l'objectif est d'améliorer la maîtrise de la lecture. Selon les auteurs de ce rapport, cet objectif est généralement poursuivi pour deux raisons. Premièrement, il s'agit de renforcer le capital humain du pays concerné, afin que la population active soit mieux formée, avec les avantages que cela implique : une meilleure sensibilisation à la santé, des compétences parentales améliorées, et une vie de meilleure qualité. Deuxièmement, il est souhaitable que la main-d'œuvre puisse mettre en œuvre des compétences plus avancées dans le cadre de son emploi. Cela contribuera à son tour à un PIB plus élevé. Si tel est l'objectif, les auteurs estiment qu'il est essentiel, dans ce rapport, de prêter une attention particulière à l'enseignement et à la formation professionnels (EFP) ainsi qu'à l'éducation des adultes, domaines qui, selon la recherche, exercent aussi une influence notable sur le PIB. Les auteurs ont donc intégré d'importantes conclusions de recherche relatives à ces domaines.

Principales conclusions

Chapitre 1 : Quelle est la situation actuelle de l'alphabétisation en Europe ?

De nombreux élèves en Europe ont subi une importante perte d'apprentissage en lecture à la suite de la COVID-19. Les conséquences ont été disproportionnellement plus marquées pour les élèves de milieux défavorisés, même dans des pays disposant d'une bonne couverture Internet. Les scores aux tests internationaux de lecture sont, par ailleurs, en baisse en Europe depuis plus d'une décennie. Bien que les filles continuent d'obtenir de meilleurs résultats que les garçons en lecture, en 2022, ces deux groupes comptaient une proportion nettement plus élevée d'élèves n'ayant pas atteint le « niveau de compétence de base » (niveau 2 dans PISA) que lors des précédentes éditions de PISA. On constate également à l'échelle internationale une dégradation de la santé mentale des élèves ainsi qu'une augmentation de l'anxiété.

Chapitre 2 : Comment les enfants apprennent-ils à lire ? Les questions clés

Le développement de la maîtrise de la lecture mobilise de nombreux acteurs : les écoles et les enseignants jouent un rôle primordial, mais les parents, les travailleurs sociaux, les professionnels de la santé, ainsi que les gouvernements locaux et nationaux, y contribuent aussi de manière essentielle. Ce développement débute dès la naissance : l'expérience des tout-petits en matière de chansons, de comptines, de jeux interactifs et d'histoires entre 0 et 3 ans influence leurs performances en lecture à l'âge de 9 ans. Les programmes d'alphabétisation familiale, qui encouragent les activités de lecture à la maison, sont très précieux, notamment pour les communautés migrantes et défavorisées. Avant l'entrée à l'école, l'éducation et l'accueil des jeunes enfants (EAJE) sont cruciaux pour promouvoir l'égalité des chances parmi les populations défavorisées. Une fois l'école commencée, il est

essentiel d'enseigner aux enfants à décoder et à reconnaître les mots, mais aussi d'encourager les jeux autour de l'écrit, la lecture d'histoires et les échanges autour des livres. Au fur et à mesure que les enfants grandissent, la lecture libre (y compris la relecture) dans des classes qui cultivent une culture de la lecture contribue à renforcer leur fluidité et leur compréhension.

Chapitre 3 : Pourquoi certains enfants ne parviennent-ils pas à apprendre à lire ?

Certains enfants apprennent à lire chez eux, mais la plupart le font à l'école. Comme l'indique le chapitre 2, le développement de la maîtrise de la lecture est complexe et multidimensionnel. Cependant, il est clair que les fermetures d'écoles liées à la COVID-19, allant de 8 à 27 semaines dans les systèmes éducatifs européens, ont fortement freiné les progrès en lecture chez de nombreux enfants. Une étude européenne a constaté que, dans les classes de la 1^{re} à la 4^e année, l'élève moyen avait perdu l'équivalent de cinq semaines de progrès en lecture. Dans les écoles situées dans les quartiers les plus défavorisés, les élèves n'ont enregistré aucun gain d'apprentissage durant cette période de confinement. Il existe toutefois désormais de nombreux programmes de rattrapage qui donnent de bons résultats dans le développement du vocabulaire, de la reconnaissance des mots, de la compréhension, de la motivation et de l'estime de soi, autant d'éléments essentiels dans ce contexte.

Chapitre 4 : Que doivent faire les systèmes éducatifs de l'UE pour améliorer l'alphabétisation aux niveaux préscolaire et primaire ?

Les recherches sur la maîtrise de la lecture insistent sur l'importance de soins de santé de qualité dès la naissance, ainsi que sur le soutien apporté aux parents pour développer le langage et la familiarisation avec les livres, en accordant une attention particulière aux besoins des communautés migrantes et vulnérables. Les rapports de la Commission européenne recommandent des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE) de qualité dans tous les États membres, financés par les pouvoirs publics et accessibles à tous. Ils insistent également sur l'accessibilité, la formation du personnel, la cohérence du programme d'études et un suivi-évaluation rigoureux des structures EAJE. Dans l'enseignement primaire, l'apprentissage de la lecture devrait être personnalisé et mettre en valeur la lecture et les progrès réalisés. L'enseignement du décodage doit s'accompagner du plaisir de lire des histoires et d'écrire, tandis que le développement de la compréhension doit être lié au développement de l'expression orale et du vocabulaire. Les compétences numériques, y compris la littératie numérique critique, commencent elles aussi à se construire dès le primaire. Il est par ailleurs essentiel de soutenir les élèves en difficulté de lecture, et chaque enseignant devrait posséder des connaissances de base pour leur venir en aide.

Chapitre 5 : Que devraient faire les systèmes éducatifs de l'UE pour améliorer la littératie, y compris la littératie numérique, au niveau secondaire et au-delà ?

Au niveau secondaire, la transmission des connaissances et des informations ne provient plus principalement de l'enseignant. Les élèves les obtiennent à partir de textes, de livres, d'internet et de médias numériques. Les enseignants jouent un rôle clé pour aider les élèves à comprendre et à gérer ce monde de données. La compréhension écrite est l'un

des processus les plus complexes et exigeants pour le cerveau. Chaque enseignant du secondaire doit donc connaître les moyens d'aider ses élèves à réussir cet apprentissage, tout en gardant à l'esprit que chaque discipline possède son propre vocabulaire, ses structures textuelles et les connaissances préalables nécessaires. L'apprentissage par investigation, l'enseignement réciproque, l'apprentissage en petits groupes et bien d'autres pratiques peuvent encourager chez les élèves (et leurs professeurs) un apprentissage plus actif et plus efficace à partir de textes. Le soutien aux lecteurs en difficulté au niveau secondaire est également essentiel. Heureusement, de nombreuses stratégies pédagogiques validées par la recherche et divers programmes informatiques sont disponibles pour accompagner ces élèves, dont plusieurs peuvent être associés à des contenus disciplinaires spécifiques.

Chapitre 6 : Le rapport coût-efficacité du développement de l'alphabétisation - quels sont les enjeux ?

Il existe deux grandes approches pour évaluer la rentabilité des programmes de lecture. La première est directe : elle consiste à relier une intervention en lecture à un indicateur de résultat, tel que le gain obtenu à un test de lecture. Par exemple, le programme HeadStart aux États-Unis, destiné aux enfants d'âge préscolaire, a été associé à des progrès à court et à long terme en cognition, en développement socio-émotionnel et dans la réussite scolaire, avec un bénéfice estimé entre 7 et 12 dollars pour chaque dollar investi. La seconde approche pour évaluer la rentabilité est indirecte : elle consiste à réaliser une analyse statistique à grande échelle pour calculer la relation entre, par exemple, le score de lecture PISA d'un pays et son PIB. Une telle analyse pourrait déterminer, par exemple, que si chaque pays de l'UE augmentait son score de lecture PISA de 25 points, on ajouterait 71 000 milliards d'euros au PIB de l'UE. La première approche offre un argument fort en faveur d'un lien de causalité, mais elle se limite à une échelle plus restreinte. La seconde, plus saisissante et plus convaincante, repose toutefois sur un nombre plus important d'hypothèses statistiques. Augmenter le financement pour la maîtrise de la lecture chez les enfants de 0 à 6 ans est la mesure la plus clairement rentable. Quant aux programmes de lecture de remédiation, proposés à des stades ultérieurs, ils produisent des résultats variables. Toutefois, le programme Reading Recovery est jugé efficace et considéré par certaines évaluations comme rentable.

Recommandations

Dans le septième chapitre, les auteurs de ce rapport formulent 20 recommandations éclairées par la recherche. Elles tiennent compte du fait que, dans chaque pays européen, les systèmes éducatifs devront gérer les conséquences des fermetures d'écoles et des confinements liés à la COVID-19 durant les vingt prochaines années. En effet, les perspectives de certains enfants, pas encore scolarisés, peuvent déjà avoir été compromises par ces événements. Dans ce contexte, il est plus crucial que jamais que les gouvernements reconnaissent l'immense contribution que leurs systèmes éducatifs peuvent apporter pour limiter ces impacts négatifs. La mise en œuvre de ces recommandations, toutes issues des analyses fondées sur la recherche exposée dans les chapitres 1 à 6, peut jouer un rôle déterminant.

Recommandations politiques au niveau du système

Recommandation 1 : Les gouvernements doivent mieux anticiper le changement et les chocs. Face à un monde numérique instable, imprévisible, complexe et ambigu, les gouvernements doivent être prêts à adapter rapidement leurs politiques et leurs pratiques à des bouleversements soudains et souvent considérables.

Recommandation 2 : Tous doivent avoir accès aux ressources numériques. Les gouvernements devraient soutenir les établissements d'enseignement en améliorant leurs dispositifs numériques, de façon à renforcer l'accompagnement des écoles et de leurs élèves, à l'école comme à la maison. Une attention particulière devrait être accordée aux écoles et aux élèves les plus défavorisés sur le plan économique et social.

Recommandation 3 : Les programmes de rattrapage post-COVID-19 doivent s'étendre sur deux décennies. Après la pandémie, de nombreuses écoles ont mis en place des mesures louables pour compenser les retards d'apprentissage des élèves défavorisés. Ces programmes (y compris les écoles d'été et le tutorat) devraient se poursuivre et s'élargir jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, afin de réduire les inégalités qui pourraient autrement affecter l'accès à l'enseignement supérieur et les perspectives à long terme.

Recommandation 4 : L'apprentissage personnalisé doit être renforcé. La personnalisation de l'apprentissage progresse et les technologies numériques étendent les possibilités pédagogiques. Il s'agit d'accueillir favorablement ces évolutions, de les planifier et de les généraliser, car elles peuvent accroître l'engagement des élèves, améliorer l'efficacité de l'enseignement, fournir un retour rapide aux apprenants et contribuer à de meilleurs résultats, notamment pour la maîtrise de la lecture.

Recommandation 5 : Avec des dispositifs adéquats, la fermeture des écoles n'est pas forcément trop néfaste. Les écoles qui ont bien réagi à leur fermeture ont mis en place des mesures pour atténuer les effets négatifs de ce passage soudain à l'enseignement à distance. Les écoles et les systèmes scolaires devraient s'inspirer de ces enseignements et les adapter à leur propre contexte :

1. Établir des réseaux permettant aux enseignants d'échanger sur les bonnes pratiques pédagogiques en ligne, dans une optique de gain d'efficacité et d'amélioration des enseignements
2. Privilégier de petits groupes en apprentissage numérique, car ils donnent de meilleurs résultats qu'un grand groupe
3. Veiller à ce que tous les élèves reçoivent rapidement un retour sur leur apprentissage (qu'il provienne de l'enseignant, d'un pair ou d'un programme informatique)
4. Apporter aux enseignants un soutien adéquat pour créer des environnements d'apprentissage à distance, produire et partager des contenus, encourager la motivation et renforcer le sentiment d'efficacité personnelle des élèves

Recommandation 6 : Le développement de la maîtrise de la lecture fait intervenir de multiples acteurs. Pour promouvoir l'alphabétisation des jeunes enfants, les

gouvernements devraient intégrer les éléments suivants dans leurs politiques et financements :

- Des soins de santé de qualité
- Le développement précoce du langage, à la fois dans la langue maternelle et dans la langue d'enseignement
- Le rôle des familles, qui peuvent jeter les bases d'une compétence durable en lecture et en écriture, à la fois pour les enfants et pour les parents
- Une éducation et un accueil de la petite enfance (EAJE) de haute qualité, notamment pour la maîtrise de la langue d'enseignement
- Un enseignement de qualité, soutenu par un système qui accompagne les enseignants et leur développement professionnel continu
- Un dépistage précoce des difficultés de lecture et un soutien adapté pour les élèves concernés
- Le développement des compétences en multi-littératie et en littératie numérique
- La motivation et l'engagement des apprenants

Recommandation 7 : Les politiques éducatives pour les 0-6 ans sont essentielles pour la maîtrise de la lecture. Les gouvernements devraient accorder la priorité au soutien (i) des initiatives d'alphabétisation familiale favorisant le développement du langage et de la lecture chez les enfants d'âge préscolaire, et (ii) à l'éducation et l'accueil des jeunes enfants. Comme l'analyse des coûts présentée au chapitre 6 le démontre, ces deux domaines forment un puissant moteur non seulement de l'amélioration des résultats en lecture, mais aussi de la réduction des inégalités sociales à plus long terme : grâce à ces premières années décisives, les enfants issus de milieux défavorisés peuvent accéder à de meilleures perspectives.

Recommandations spécifiques pour la petite enfance et l'école primaire. Le développement de la lecture à l'école primaire requiert une approche équilibrée : valoriser les histoires et l'oral, tout en travaillant le décodage et les compétences techniques.

Recommandation 8 : Les histoires et l'échange oral sont essentiels au développement de la lecture en préscolaire. Pour favoriser le développement langagier chez les jeunes enfants, il importe que parents et enseignants soient conscients de l'importance de lire des histoires avec eux et d'en discuter ensemble. Des études récentes proposent des orientations pour aider les parents à gérer l'accès de leurs enfants aux médias numériques. Par ailleurs, l'OMS (2019) et, plus récemment, l'OCDE (2023) recommandent de veiller strictement à la quantité de temps passé devant les écrans :

- Pour les enfants de moins de 3 ans : récit d'histoires et lecture avec un adulte chaque jour, mais aucune exposition aux écrans (télévision, téléphone, tablette, ordinateur).
- Pour les enfants de 3 ou 4 ans : on encourage la lecture et la narration quotidiennes avec un adulte, tout en limitant le temps d'écran à 60 minutes maximum par jour.

Recommandation 9 : Les histoires, les chansons et la conversation sont tout aussi importantes que la phonétique. Il est essentiel que chaque enseignant comprenne l'immense valeur que représente le fait de chanter, d'entendre des histoires et des poèmes, et de discuter de ce qui a été lu. Cela permet aux enfants de découvrir d'autres univers, d'autres enfants et d'autres cultures, et de s'y projeter. La littérature stimule l'imagination : au fil du récit, l'aspect cognitif de la lecture se consolide également.

Recommandation 10 : L'enseignement de la reconnaissance des mots et de la compréhension doit être conjoint. Bien que l'enseignement initial de la lecture mette l'accent sur les compétences liées au code, il est tout de même important de ne pas retarder l'apprentissage de diverses stratégies de compréhension dès le tout début de la scolarité. La recherche montre que la reconnaissance des mots et la compréhension doivent être enseignées simultanément. En outre, ce sont les lecteurs les plus faibles qui bénéficient le plus d'un enseignement explicite de la compréhension en lecture.

Recommandation 11 : Il est primordial de développer une culture de la lecture dans chaque école. Lorsque l'apprentissage initial de la lecture est acquis, enseignants et écoles peuvent grandement améliorer la maîtrise de la lecture en appliquant divers dispositifs dont l'impact est avéré à l'échelle des individus et des établissements. Il convient de sensibiliser les écoles à ces pratiques et de les encourager à adopter celles qui sont adaptées à leur contexte, dans le but de développer une véritable culture de la lecture. Selon la recherche, lire des livres (plutôt que de jouer ou de discuter avec ses amis en ligne) offre davantage de bénéfices pour le vocabulaire et la compréhension.

Recommandation 12 : Le développement de la lecture doit se poursuivre au secondaire comme au primaire. Non seulement la compréhension doit être enseignée dès le départ, mais elle doit également faire l'objet d'un enseignement et d'un renforcement aux niveaux primaire et secondaire. Les auteurs recommandent d'apporter, si nécessaire, un soutien à tous les enseignants afin d'élargir leurs approches pédagogiques dans ce domaine essentiel.

Recommandation 13 : Le développement d'une littératie numérique critique est indispensable. Il est important que les enseignants développent les compétences de leurs élèves en littératie numérique. Les auteurs soulignent également l'urgence de former les élèves à la littératie numérique critique, en particulier pour les sensibiliser aux risques liés à la désinformation en ligne, parfois volontairement trompeuse.

Recommandations spécifiques pour l'après-primaire : la progression en lecture se poursuit au niveau secondaire – et au-delà

Recommandation 14 : Les établissements du secondaire ont besoin de l'appui de spécialistes pour développer la lecture dans toutes les disciplines. Il est essentiel que les enseignants d'une matière donnée possèdent les connaissances et les compétences nécessaires pour enseigner les pratiques de langage et de littératie propres à leur discipline. Cela implique la présence d'enseignants spécialisés et l'inclusion de la pédagogie et du langage disciplinaires dans la formation initiale des enseignants (FIE) et la formation continue de l'ensemble du personnel enseignant.

Recommandation 15 : Les établissements de formation professionnelle ont également besoin de spécialistes de la littératie. En EFP (enseignement et formation professionnels), il est nécessaire de développer les compétences en lecture et en écriture requises pour les tâches concrètes liées à l'emploi, mais aussi de soutenir l'épanouissement personnel et la citoyenneté active. Chaque enseignant est un « enseignant de la lecture », mais les enseignants de filières professionnelles doivent bénéficier d'une formation leur permettant de comprendre et d'enseigner le langage et les compétences en littératie propres à leur domaine.

Recommandation 16 : L'alphabétisation des adultes doit relever de la responsabilité de l'État et profite grandement à la société. La maîtrise de la lecture et de l'écriture chez les adultes influe non seulement sur la vie de ces derniers, mais aussi sur leur famille, leurs communautés, la société tout entière et le PIB d'un pays. Dans un paysage de la littératie en évolution permanente, les pays européens doivent :

- Identifier les adultes qui ont le plus besoin de développer ou d'actualiser leurs compétences en littératie.
- Mettre en place des actions de sensibilisation pour encourager et motiver ceux qui en ont le plus besoin à suivre des cours d'alphabétisation pour adultes, ou d'autres formations pour adultes.
- Offrir aux adultes peu qualifiés la possibilité de mettre à jour leurs compétences en littératie et d'atteindre au moins un niveau minimal de maîtrise.
- Proposer aux adultes des dispositifs d'alphabétisation de haute qualité, adaptés à leurs besoins et à leur situation de vie, animés par des enseignants bien formés, en lien avec leur quotidien, d'une durée et d'une intensité suffisantes, et faisant l'objet d'un suivi longitudinal pour évaluer leur efficacité à long terme.
- Renforcer le recrutement et la formation des enseignants en alphabétisation des adultes, dans le cadre des politiques d'alphabétisation ciblant ce public.

Recommandation 17 : La poursuite du soutien aux lecteurs en difficulté déjà scolarisés au secondaire doit être bien financée et articulée aux politiques d'établissement. Les recherches menées sur les moyens les plus efficaces d'aider les élèves en difficulté soulignent l'importance pour les enseignants de disposer de données détaillées sur les compétences en lecture de chaque élève. Celles-ci permettent de repérer plus facilement les élèves nécessitant un accompagnement, de suivre leurs progrès et de les valoriser. Les lecteurs en difficulté ont besoin d'un soutien portant à la fois sur la lecture et la motivation, l'expression orale et l'écriture. Les études montrent que les activités d'échange structuré et le travail en petits groupes peuvent sensiblement améliorer la lecture et la compréhension.

Recommandation 18 : La lecture par binôme et le tutorat entre pairs peuvent être extrêmement utiles. Il est crucial que les élèves en difficulté se sentent soutenus et vivent des expériences de lecture agréables et stimulantes. Parmi les méthodes possibles, on peut citer la lecture en binôme et le tutorat entre pairs. Les auteurs invitent les écoles à envisager l'une ou l'autre de ces approches (voire les deux) pour aider ces élèves.

Recommandation 19 : Le soutien continu et systémique aux apprenants multilingues est indispensable et doit commencer tôt. La recherche montre que

l'accompagnement visant à aider les élèves migrants ou multilingues à gagner en aisance de lecture devrait démarrer le plus tôt possible dans leur parcours scolaire. Il s'agit là d'un enjeu quasiment universel dans les écoles d'Europe. Les auteurs recommandent aux écoles et aux enseignants de mettre en place des mesures adaptées pour y parvenir. Lorsque de telles formes de soutien sont offertes, elles enrichissent l'ensemble de la culture de l'école.

Recommandation spécifique pour le développement professionnel des enseignants. Un dispositif de formation des enseignants – initiale et continue – correctement financé sera indispensable pour garantir que le personnel comprenne vraiment ce que signifie, pour chaque enseignant (de la petite enfance à l'université), « être un enseignant de la lecture ».

Recommandation 20 : Une formation des enseignants, à la fois initiale et continue, fondée sur la recherche est essentielle à l'amélioration de la maîtrise de la lecture. Les auteurs recommandent aux décideurs de réfléchir aux moyens de guider et de soutenir les enseignants, les assistants d'éducation, les chefs d'établissement et les administrateurs de réseaux locaux, afin de faire face aux évolutions qui leur seront imposées dans la décennie à venir. Il est nécessaire de mettre en place des réseaux de soutien stables et pérennes, tant en présentiel qu'en ligne, afin que les cadres de développement professionnel requis puissent s'implanter durablement.

La nécessité d'une perspective européenne

L'un des grands défis pour les décideurs réside dans la multiplicité des priorités auxquelles font face les gouvernements européens. La maîtrise de la lecture y occupe une place importante, sans pour autant être toujours une priorité absolue. La Recommandation du Conseil de 2022 sur les parcours de réussite scolaire souligne la nécessité de garantir à chaque apprenant la possibilité de réaliser son potentiel, quels que soient ses circonstances personnelles, familiales, culturelles ou socio-économiques. Elle appelle également à la mise en œuvre de plans globaux et intégrés favorisant une évolution cohérente des politiques dans les secteurs de l'éducation et du social.

Même si l'alphabétisation n'est qu'une priorité parmi d'autres, les auteurs de ce rapport espèrent qu'en choisissant de mettre en avant le développement des compétences en lecture, les décideurs trouveront ici des approches pratiques et fondées sur la recherche qui contribueront à la fois au développement humain, à l'échelle individuelle, et à la croissance économique, à l'échelle nationale.

PRENDRE CONTACT AVEC L'UNION EUROPÉENNE

En personne

Dans toute l'Union européenne, il existe des centaines de centres d'information Europe Direct. Vous trouverez l'adresse du centre le plus proche de chez vous sur : https://european-union.europa.eu/contact-eu_fr

Par téléphone ou par e-mail

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez prendre contact avec ce service :

- par téléphone via un numéro gratuit : 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),
- au numéro de standard suivant : +32 22999696, ou
- par e-mail via la page : https://european-union.europa.eu/contact-eu_fr

TROUVER DES INFORMATIONS SUR L'UNION EUROPÉENNE

En ligne

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site web de l'Europe à l'adresse : https://european-union.europa.eu/index_fr

Publications de l'Union européenne

Vous pouvez télécharger ou commander des publications gratuites et payantes à l'adresse : <https://op.europa.eu/fr/web/general-publications/publications>. Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (voir https://european-union.europa.eu/contact-eu_fr).

Droit communautaire et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'UE, y compris l'ensemble du droit communautaire depuis 1952 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex à l'adresse : <https://eur-lex.europa.eu/>

Données ouvertes de l'Union européenne

Le portail de données ouvertes de l'UE (<https://data.europa.eu/fr>) permet d'accéder à des ensembles de données de l'UE. Les données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales et non commerciales.



Office des publications
de l'Union européenne